

Du Cantal à la Haute-Savoie, un chômage limité qui masque des situations socio-économiques opposées

L'Insee Auvergne-Rhône-Alpes publie une étude sur l'un des indicateurs économiques les plus commentés : le taux de chômage. En effet, dans la région, quatre départements se démarquent par des niveaux de chômage parmi les plus bas de France : la Haute-Savoie (6,7 %), la Savoie (7,1 %), l'Ain (6,7 %) et le Cantal (5,7 %). Cependant, l'interprétation du taux de chômage d'un territoire dépend de son environnement et de son histoire socio-économique.

Le taux de chômage ne suffit pas à évaluer la santé d'un territoire

Le taux de chômage peut être fort dans un territoire dynamique qui attire une main d'œuvre importante, celle-ci ne trouvant pas toujours tout de suite un emploi. À l'inverse, un faible taux de chômage ne reflète pas nécessairement une situation socio-économique favorable. Il peut traduire un manque d'emplois et le départ d'une partie des personnes à la recherche d'un emploi.

Au nord-est de la région, peu de chômage et une situation socio-économique favorable

Dans l'Ain, la Savoie et la Haute-Savoie, l'emploi est dynamique et le niveau de vie de la population est nettement supérieur à la moyenne nationale. Entre 2000 et 2016, le nombre d'emplois s'accroît en moyenne de 1 % par an en Savoie et de 0,7 % en Haute-Savoie. Dans ce département, le niveau de vie médian est supérieur de 22 % à celui de la France métropolitaine.

Dans le Cantal, un chômage bas en lien avec un volume d'emploi limité

De tradition agricole et rurale, le Cantal subit à la fois une déprise démographique et un manque de dynamisme économique. Entre 2010 et 2015, la population active du Cantal diminue de 0,2 % chaque année, alors qu'elle continue de croître au niveau régional.

Un faible taux de chômage peut s'accompagner de difficultés de retour à l'emploi

L'étude de la durée du chômage donne un autre aperçu de la situation du marché du travail. Au sud-ouest de la région, l'âge, la faible densité du tissu productif et l'enclavement limitent les débouchés des demandeurs d'emploi. À l'inverse, les zones d'emploi des Alpes sont moins exposées au chômage de longue durée du fait de la saisonnalité des activités touristiques.

Entre inactivité et chômage, des frontières parfois ténues

Le chômage au sens du Bureau international du travail décrit la situation des personnes sans emploi, qui souhaitent travailler, recherchent activement un emploi et sont disponibles dans les 15 jours pour prendre un emploi. Selon, ces critères, 298 000 personnes étaient au chômage en 2014. En plus de ces personnes, près de 141 000 personnes échappent à cette définition, soit parce qu'elles ne recherchent pas activement un emploi, soit parce qu'elles ne sont pas disponibles pour reprendre un emploi.

Le sous-emploi touche aussi des zones à faible taux de chômage

La précarité et la durée des contrats de travail sont des conditions toutes aussi déterminantes que l'accès à l'emploi. En Auvergne-Rhône-Alpes, un salarié sur cinq travaille à temps partiel en 2015. Dans certaines zones des Alpes, la part des salariés en CDD est deux à trois fois plus forte qu'en Métropole.